

Patrick Bruneteaux

## **Obstacle aux recherches sur les camps de la mort. Une pensée scientifique prise entre l'insignifiance et l'offense**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Patrick Bruneteaux, « Obstacle aux recherches sur les camps de la mort. Une pensée scientifique prise entre l'insignifiance et l'offense », *Terrain* [En ligne], 42 | 2004, mis en ligne le 09 septembre 2008. URL : <http://terrain.revues.org/index1776.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Ministère de la culture / Maison des sciences de l'homme

<http://terrain.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://terrain.revues.org/index1776.html>

Document généré automatiquement le 02 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Terrain

Patrick Bruneteaux

## Obstacle aux recherches sur les camps de la mort. Une pensée scientifique prise entre l'insignifiance et l'offense

Pagination originale : p. 129-148



- 1 Peut-on penser les « morts violentes » dans les sociétés dites civilisées ? La mort représente un secteur marginal dans le monde universitaire <sup>1</sup>, malgré les grandes percées d'un Philippe Ariès ou d'un Michel Vovelle. Dans le sillage de leurs travaux, on peut même avancer que la mort « naturelle » est largement plus étudiée que la mort provoquée. Domaine des démographes et des sociologues des classes d'âge, la mort naturelle est banalisée et presque aseptisée avec le recours aux statistiques ou l'accent mis sur ce qui l'entourne, comme l'attestent les travaux sur le deuil ou les ritualités funéraires (Baudry 1999 ; Hanus 2000). La mort provoquée, en revanche, demeure un terrain en friche en sciences sociales. Si le suicide conserve un caractère noble depuis l'enquête inaugurale d'Emile Durkheim – mais là encore souvent, point de salut en dehors des statistiques –, les guerres sont peu étudiées dans une perspective empirique. Ce n'est que depuis ces dernières années que les historiens (Mosse 1999) se sont penchés sur « les violences de la guerre » (Audouin-Rousseau *et al.* 2002 ; Fussel 1992 ; Bartov 1999 ; Bourke 1999), en prenant précisément pour objet ce qui demeurait impensable (Cardini 1992 ; Lucas 1979) : « Il est plus qu'étrange qu'un très grand nombre d'historiens du phénomène guerrier [aient pris le parti] de l'occultation des pratiques combattantes sur les champs de bataille [conduisant] à l'aseptisation et à la déréalisation des paroxysmes guerriers. Pourtant, dans l'activité guerrière, le combat occupe de toute évidence la place centrale » (Audouin-Rousseau *et al.* 2002 : 73). Si la guerre, tuerie pourtant légale et légitime « aux yeux des Etats », soulève déjà tant de problèmes lorsqu'il est question de sa mise en scène scientifique, que peut-on dire des massacres illégitimes comme les génocides qui sont récusés juridiquement par la communauté internationale ?
- 2 Peut-on penser les mises à mort illégitimes des camps de concentration qui, *a fortiori*, sont des meurtres perpétrés avec une démesure dans la déshumanisation que certains n'hésitent pas à qualifier d'indicible ?

- 3 Comment peut-on effectivement étudier scientifiquement ces violences extrêmes qui surgissent comme des parenthèses protubérantes dans un monde occidental fier de sa civilisation ? Comment accéder à l'intelligibilité de ce phénomène dans des sociétés ayant inventé la liberté d'expression et de larges espaces de tolérance culturelle (Bauman 1989 ; Fein 1993) ? On ne cesse de s'interroger sur les raisons qui ont pu pousser certains de ces Etats-nations relativement pacifiés (Allemagne, Yougoslavie) à commettre des génocides.
- 4 Les recherches sur le génocide des Juifs, des Tsiganes, des malades mentaux, sur l'extermination partielle des élites polonaises et des militaires russes, enfin sur la liquidation des résistants de tous les pays européens qui venaient faire barrage au projet de conquête totale des nazis, révèlent une complexité particulière : elles sont affrontées à un champ de résistances qui ont pour dénominateur commun une mémoire « qui ne passe pas » (IHTP 1993) ; pour tout dire, elles se heurtent de toute part à un sens commun qui n'a sans doute jamais été aussi présent sur le terrain de la « vérité ». Peut-on demeurer insensible, même en prétendant défendre la neutralité axiologique chère à Max Weber, lorsque l'objet est un massacre ou une mise à mort ? Peut-on travailler scientifiquement dans un espace où les turbulences ne s'épuisent pas aux luttes des places mais se composent aussi de mensonges éhontés, de calomnies et, de ce fait, de procès et de sanctions pénales ? Ce que d'aucuns ont appelé le syndrome de Vichy coexiste avec la pudeur extrême qui entoure l'évocation du génocide perpétré par les nazis. Penser les massacres intentionnels qui jalonnent les guerres et les politiques totalitaires, c'est s'affronter à la question de la mort et de la déshumanisation et, aussi, aux ripostes vigoureuses d'une société politique civilisée qui intervient activement dans ce qu'il faut bien appeler une arène : le droit et le militantisme y sont bien mieux représentés que la science. L'analyse de ce champ pré-occupé est incontournable, d'autant plus que l'expérience de cet univers a révélé les résistances qu'une certaine forme de « lutte pour la mémoire » fait peser sur l'inventaire heuristique : même les plus progressistes peuvent s'arrêter en chemin et préférer une certaine forme d'obscurantisme de la célébration immédiate à l'entreprise, ô combien coûteuse pour les anciennes victimes, de dévoilement des mécanismes de la barbarie. Les porteurs de la civilisation, paradoxe cruel, ne sont pas toujours spontanément ouverts *a priori* à l'initiative scientifique. Même dans le milieu scientifique, beaucoup de choses se disent tout bas et ne se disent pas du tout par écrit ou en public. Ce chapitre n'y échappera pas, même si une de ses ambitions est d'ouvrir ou, à tout le moins, d'entrouvrir quelques portes sur le chemin de la raison.

### **Un champ « pré-occupé »**

- 5 Parce qu'il s'agit de la vie et de la mort de millions de personnes dans des conditions de barbarie qui défient encore l'imagination, les survivants et aussi « la conscience morale universelle », par Etat et organisations internationales interposés, se donnent la main pour prétendre définir ce qui peut être dit sur cet « événement ». Alors que les démocraties occidentales semblent accepter le principe de la liberté d'expression, le traitement politique et judiciaire des « faits » se rapportant au génocide perpétré par les nazis manifeste tout au contraire un engagement très « interventionniste ». Comme si ces horreurs ne pouvaient être dites, tout simplement, lorsqu'elles ne suivent pas la voie tracée par l'opinion dominante. Les prises de position d'un Abbé Pierre sur le nombre de Juifs tués – nombre qui fait pourtant toujours l'objet de recherches en l'absence de statistiques précises – suffisent à indiquer le sérieux avec lequel les autorités étatiques et les médias dénoncent de simples discours – parfois totalement erronés, parfois plus proches de la réalité. Raoul Hilberg, référence incontestée sur le génocide juif, estime qu'environ 5,3 millions de Juifs ont été exterminés (Hilberg 1988). Chiffre repris par le statisticien des génocides R. Rummel dans ses différents ouvrages (Rummel 1999). Malgré ces travaux, le débat public s'est figé sur l'emblématique chiffre de « 6 millions » de personnes tuées et toute contestation de ce chiffre débouche sur

une accusation de révisionnisme, voire de négationnisme. L'Abbé Pierre était peut-être mal intentionné au vu de ses affinités avec Roger Garaudy, mais la seule évocation d'un autre résultat a suffi à créer une campagne d'opinion nationale. Le respect des victimes introduit une censure très forte sur ce qu'il est possible de dire en ce domaine.

- 6 Le génocide fait avant tout l'objet d'un travail politique de la mémoire (Wieviorka 1992). En tant qu'événement historique affectant des millions de victimes, il est aussi nécessairement pris en charge par des collectivités politiques et religieuses dans un but de commémoration. Les amicales d'anciens déportés participent à un effort permanent pour la conservation de la mémoire mais dans le même temps, comme j'ai pu l'observer dans différents congrès et AG, s'entre-déchirent à propos de ce qu'ils ont vécu dans les camps. Les entretiens réalisés auprès de déportés communistes ont permis de confirmer les travaux de Jean-Pierre Chaumont sur un point précis : certains d'entre eux ne supportaient pas ce qu'ils appelaient la prééminence de l'histoire de la Shoah sur l'histoire de la Résistance. Après tout, disaient-ils, « nous on sait pourquoi on a été déporté. C'est la Résistance qui nous a amenés dans les camps. Eux y ont été involontairement. Alors pourquoi tout ce battage médiatique autour de ça<sup>2</sup> ? ». Des brochures officielles, des livres de témoignages et même d'« histoire » sont publiés par les amicales. Le Concours national de la Résistance et de la déportation qui mobilise des milliers d'élèves chaque année est l'occasion de rencontres avec les survivants qui accompagnent les travaux et décernent des prix. De fréquents colloques sont organisés par des fondations, amicales et associations, principalement autour d'une confrontation entre archives et témoignages, histoire et mémoire (Cling & Thanassekos 1994). Lors de l'un de ces colloques, accueilli par le Sénat français, Yannis Thanassekos, directeur de la Fondation Auschwitz de Bruxelles, insiste à juste titre sur les dangers de l'empirisme propre au sens commun des survivants. Même en voulant faire du mieux possible, les acteurs sociaux qui recourent à l'« entretien » sans méthodologie ne voient pas que le « matériau brut » n'existe pas, ce qu'analyse avec une grande lucidité ce responsable de fondation : « J'avoue que cet empirisme, voire ce pragmatisme qui caractérisent notre travail dans ce domaine (entretiens filmés de survivants) me gênent et me mettent mal à l'aise. J'avance le plus souvent dans le brouillard le plus complet, comme à l'aveuglette. Certes, l'émotion et la tonalité des récits que nous enregistrons ne peuvent que nous affecter en profondeur au point de nous sentir souvent comme interdits de toute réflexion. Il n'empêche que l'absence d'une méthodologie élaborée qui guiderait nos enquêtes orales vers des objectifs de recherche plus ou moins clairement définis me pose problème et me perturbe doublement. Il me semble en effet qu'ici, comme dans tout domaine d'ailleurs, on ne peut avancer, même dans la connaissance la plus intime, qu'en formulant au départ et aussi rigoureusement que possible quelques problèmes. Certes, on me rétorquera que ce type de travail, par problème, hypothèse et tests, est l'affaire des chercheurs de demain qui bénéficieront des matériaux bruts que nous récoltons aujourd'hui. Il n'y a pas des "matériaux bruts" au même titre qu'il n'y a pas, à proprement parler, des "faits bruts". Si les différentes équipes qui réalisent de telles enquêtes audiovisuelles adoptent des méthodes et des procédures fort différentes et disparates, l'on peut s'inquiéter des obstacles majeurs que rencontrera le chercheur de demain dans le traitement, la mise en œuvre et l'exploitation de ces matériaux. Je crois qu'en l'absence de méthodes définies et explicitées la conformation des documents récoltés sera si hétéroclite qu'elle risquerait de compromettre sérieusement leur traitement futur, notamment toute approche comparative » (Cling & Thanassekos 1994).
- 7 Défaillance épistémologique dans un sens, intransigeance politique dans un autre : pour prendre un exemple extrême, il est clair que les discours négationnistes font l'objet de destitutions universitaires, de procès en justice, de condamnations publiques par les plus hautes autorités de l'Etat. Chaque citoyen se sentira autorisé à dénoncer de telles inepties puisqu'il ne saurait exister deux écoles historiques en la matière (Vidal-Naquet 1987). Même si l'on est en droit de se révolter contre les formes multiples du négationnisme, ne peut-on pas

scientifiquement être étonné par la vigueur avec laquelle un « fait historique » est protégé juridiquement ? « L'histoire, confondue à la mémoire, est recouverte par la commémoration. L'historien, sommé de dire le droit, se fait juge et devient même, plus largement, l'expert en "sens" d'un monde déboussolé » (Bensoussan 1998 : 148).

8 Faut-il parler d'un contrôle politique diffus ? En tout état de cause, l'existence d'un débat public polarisé autour des luttes contre le négationnisme, malgré son caractère nécessaire, peut conduire les chercheurs à s'autocensurer par crainte d'être mal compris ou d'être étiquetés à leur tour.

9 Les sciences sociales mais plus encore la science historique sont parfois convoquées pour accuser<sup>3</sup> ou éclairer les acteurs sociaux<sup>4</sup>. Mais la sociologie, de par son objet même, intéresse moins la justice. L'historien qui écrit son œuvre à partir d'individualités concrètes peut parfois prendre part à un procès, non sans difficulté. Le sociologue, dont les données sont anonymes, ne peut condamner en cour d'assises des logiques sociales, des dynamiques de fonctionnement. De même, un sociohistorien comme Hilberg ne pouvait être appelé au procès d'Eichmann. C'est finalement moins sa rigueur scientifique à propos des Conseils juifs que la nature de son point de vue qui posait problème aux juges : « Le programme de destruction ne s'appuyait pas sur une administration distincte des autres. Il ne disposait pas, par exemple, d'un budget spécifiquement alloué. Il était au contraire décentralisé, distribué dans l'ensemble de l'appareil bureaucratique nazi, si bien qu'il devenait, de fait, l'affaire de tous. C'est dans le cadre de cette division administrative du travail que ce programme se ramenait à "des problèmes techniques", pris en charge et résolus à chaque étape par des fonctionnaires de ces différents départements. Le rôle des chemins de fer, dont Eichmann était un spécialiste, est particulièrement éclairant à cet égard, comme l'explique Hilberg dans le film *Shoah*... La logique d'"appareils et de processus" systématiquement analysée par Hilberg ne pouvait satisfaire les attentes de l'accusation » (Brauman & Sivan 1999 : 50-51). La question de la nature de la vérité oppose ainsi justice et science. La vérité pénale n'est pas de la même espèce que la vérité empirique. La première insiste sur une causalité individuelle trouvée dans des actes d'initiative, des décisions, des marges de manœuvre ne tenant qu'à l'individu, au grand dam de Germaine Tillion, qui a plaidé, au sortir des camps, pour une responsabilité collective de tout individu appartenant à une organisation criminogène ; en l'occurrence les SS têtes de mort des camps d'extermination qui, de par leur simple présence dans les *Lager*, faisaient activement tourner la machine de mort, même si parfois aucune preuve directe d'une participation à une mise à mort « individualisée » ne pouvait leur être opposée. La seconde est tiraillée par la question de l'individu et du social, du sujet et de la socialisation, de la liberté et de la détermination, de l'intentionnalité et de l'application des rôles. Il existe donc tout un courant dans les sciences sociales, depuis le fonctionnalisme jusqu'au structuralisme, qui n'introduit jamais dans le système des concepts la notion de responsabilité. Or, celle-ci est un mot incontournable de la justice et, à bien des égards, des mondes de la déportation. Tout se passe d'ailleurs comme si à la responsabilité des nazis et de la zone grise faisait face la responsabilité des survivants préoccupés par le devoir de mémoire. Est-il alors possible de penser *les actes* des « criminels » sans commencer par les individualiser, sans commencer par idéologiser ou moraliser le jugement ? Et si cela s'avère possible, comment s'y prendre pour parvenir à restituer froidement ce qui demeure toujours pour un scientifique baigné dans la vie civilisationnelle une horreur sociale ? Il ne suffit donc pas de poser comme possible la mise entre parenthèses de l'exigence normative. Il faut inventer sans doute un langage approprié pour restituer ce qui va fréquemment au-delà du langage, au-delà de l'échange social.

10 Les problèmes des scientifiques avec la cité ne s'arrêtent pas là. Le plus souvent, il leur arrive de s'opposer directement à l'exécutif pour accéder au matériau empirique. Les blocages procèdent bien souvent des gouvernants, porte-parole de la raison d'Etat. Jusque dans les années 1970, malgré le procès Eichmann et le paiement de dommages et intérêts à l'Etat

d'Israël, malgré tous les procès intentés pour crimes contre l'humanité aux SS des camps et des *Einsatzgruppen*<sup>5</sup>, les dirigeants allemands ont continué à protéger des nazis notoires. Il suffit pour s'en convaincre de relire l'histoire édifiante, presque impensable aujourd'hui, des luttes des Klarsfeld en Allemagne contre d'anciens SS devenus des dirigeants économiques et politiques et, par la même occasion, contre les décideurs politiques au pouvoir qui employèrent les grands moyens, y compris l'emprisonnement et l'extradition des militants, pour empêcher de traduire en justice d'anciens bourreaux impliqués directement dans des massacres et le génocide (Wellers 1987 : 455-473). Le même frein à la vérité s'est manifesté en France. Les films *Français si vous saviez* ou *Le Chagrin et la pitié* ont été interdits de diffusion par un soi-disant gouvernement libéral qui subissait la pression de tous les lobbies de la bonne conscience gaulliste<sup>6</sup>. De même, plus le refoulement des violences barbares est fort et plus le dévoilement s'approche de la provocation. Par exemple, alors qu'il est tout à fait possible de rencontrer les jeunes gendarmes qui gardaient le camp de Drancy ou le Vél'd'Hiv, personne n'ose prendre le risque d'aller à la Direction de la gendarmerie pour demander communication de l'adresse de ses retraités. Les policiers qui organisèrent la rafle du Vél'd'Hiv, les gendarmes en fonction à Drancy, ces gendarmes gardiens du camp de Pithiviers dont la présence est supprimée (Wieviorka & Mouchard 1999 : 171) dans le documentaire culte d'Alain Resnais, *Nuit et brouillard*, qui a pu les rencontrer ? Les directions civile et militaire de la sécurité publique, au lieu de dénoncer activement les erreurs passées antirépublicaines, ont voulu se constituer une hagiographie linéaire. De ce fait, les chercheurs sont des intrus qui ne peuvent porter avec eux que le risque de dénonciations mal intentionnées. Pourquoi ne pas voir en eux, si le soutien des autorités existait, une défense des valeurs démocratiques auxquelles devraient légitimement adhérer les institutions étatiques actuelles ? En écrivant leur livre *La Grande Rafle du Vél'd'Hiv*, Claude Lévy et Paul Tillard ont « trouvé porte close » du côté de la gendarmerie et de la police municipale.

11 Si le sens commun dominant (justice, police, armée) met à distance le chercheur, dans d'autres occasions, la vindicte publique s'exprime envers de grandes œuvres scientifiques ou documentaires. L'accusation de voyeurisme est très fréquente, même à l'encontre de réalisateurs qui, paradoxalement, ont pour profession de foi de hurler à la face du monde qu'il ne faut pas en parler. Ainsi, à propos de *Shoah*, le grand documentaire de Claude Lanzmann, a-t-on entendu des critiques contre le souci quasi ethnographique du détail, alors même qu'il ne montre rien des « images » du passé : « Pourquoi tout cela ? On n'y apprend rien<sup>7</sup>. » D'où le risque de subir, de la part des « critiques » de cette opinion publique internationale qui capture le jugement scientifique, le reproche de « trop vouloir montrer », réaction injustifiable scientifiquement et qui correspond à une vision ordinaire alignant le chercheur – mais alors aussi les psychiatres et plus largement tous les professionnels publics ou associatifs concernés – sur le comportement des lecteurs de faits divers<sup>8</sup>. Les horreurs extrêmes exercent un pouvoir de fascination, de délectation, et plutôt que d'ouvrir les yeux sur cet indicateur du dédoublement, à savoir la jouissance tranquille de la mort de l'autre, la plupart des témoins se retiennent de raconter ou de livrer cette part de leur expérience. Ils disent fréquemment qu'il ne faut pas attiser « ces penchants ». Un témoin dira, alors qu'il a participé au recueil de nombreux témoignages de personnes de même condition, qu'il ne faut jamais soulever la question des pratiques sexuelles dans les camps, non par honte de l'homosexualité – « au contraire, cela prouve que l'amour existait encore », précise-t-il – mais par pudeur et crainte que l'on déprécie les déportés qui n'avaient pas le choix. Une autre, responsable dans une amicale de rescapés d'un camp d'extermination, rapporte qu'« il n'y a pas de pédagogie possible de l'horreur ». Cela dit, même entre chercheurs, il n'est pas impossible de considérer que des effets de perturbation se produisent (insomnies, angoisses, images obsessionnelles...). Mais traumatisme ne signifie pas jouissance pathologique. Pour autant, que chacun interroge sa conscience à la lumière des logiques du dédoublement. Rien

n'est plus révélateur de l'existence du dédoublement négatif que cette consommation médiée par la lecture des témoins. Tous les débats sont l'occasion de rappeler les « tendances malsaines d'un certain public ». Les récits des camps attirent effectivement des lecteurs de « faits divers » autour de certains pseudo-historiens publiés par des maisons d'édition peu scrupuleuses. Comme tout un chacun, virtuellement, le chercheur serait un sadique indirect, un pervers pouvant jouir de ce qu'il écrit<sup>9</sup> et vit par procuration, infligeant par surcroît aux anciennes (ou futures !) victimes le menu des atrocités déjà vécues. N'est-il pas anormal de pouvoir disséquer froidement des faits de mutilation de pauvres victimes ? Le scientifique ne se délecte-t-il pas secrètement parce qu'il est lui-même anormal ? On touche là, sans doute, à l'une des plus fortes résistances du sens commun à l'investigation scientifique. Tout se passe comme si le sacrilège infligé à la personne humaine forçait au silence. Trop de choses ont été faites qui interdisent de les réduire à une parole scientifique ordinaire. C'est sans doute l'explication majeure pour rendre compte du silence public de la grande majorité des survivants pendant des dizaines d'années. Même si certains témoignages indiquent que le « civil » ne voulait pas entendre, il est probable que, réciproquement, il fallait du temps pour mettre à distance de telles tortures. La culpabilité des survivants ne provient pas seulement de la proximité plus ou moins réelle avec la zone grise des « collabos » des camps, mais sans doute aussi de ne pas avoir partagé le sort des compagnons de misère, de les avoir quittés « en s'en sortant ».

12 Outre que son regard est « déplacé » s'il n'est pas soumis au devoir de mémoire, le chercheur est mis aussi sur la touche par des survivants qui, présents pour témoigner, ne saisissent pas en quoi ils pourraient être doublés. Alors que d'ordinaire c'est le chercheur qui va « faire parler » des acteurs qui, pour reprendre la formule de Nigel Barley, « se contentent d'exister », ici ce sont eux qui viennent dire le réel au chercheur : dans les livres, dans les écoles, dans les colloques organisés par les organisations. Une responsable d'une amicale pense que « Auschwitz, c'est le néant, le rien. On ne peut pas l'appréhender par le rationnel. Il n'y a que ceux qui l'ont vécu qui peuvent en parler ». Le vécu est opposé aux chercheurs, placés notamment dans l'impossibilité de ressentir eux-mêmes ce réel et plus encore les souffrances endurées. Or, quels que soient les objets, le sociologue ne peut jamais éprouver ce qu'il n'a pas subi socialement dans une structure ou à une place données. Et plus encore, eût-il vécu l'horreur, comme Germaine Tillion l'ethnologue ou Jean Améry le psychanalyste, le spécialiste se heurtera aux limites des sciences sociales en général. La retranscription scientifique ne donnera qu'à comprendre et ne pourra ressusciter les émotions, et encore moins, quel que soit le talent littéraire, les souffrances endurées par des intellectuels ayant vécu ce type d'expérience extrême. Le corps propre de chaque survivant enferme à jamais les perceptions et les souffrances enfouies dans une mémoire meurtrie. Pour autant, il faut bien voir que ceux qui affirment l'impossibilité de la perspective scientifique du fait des limites posées par l'absence de vécu interdisent tout simplement à n'importe quel travail de recherche en science humaine de pouvoir s'accomplir.

13 Or, ce travail peut s'effectuer. Pour deux raisons principales. Tout d'abord, l'altérité n'est pas aussi prononcée qu'on voudrait le faire croire avec des termes comme celui d'indicible. L'accès au terrain s'inscrit parfois dans une discontinuité bien plus radicale que celle qui affecte le penseur des génocides européens. L'ethnologue des sociétés traditionnelles se heurte autant au barrage de la langue qu'à la compréhension de toute une structure culturelle. Les journaux de terrain des ethnographes en disent long sur leur extériorité radicale. Si les camps nazis et l'Etat totalitaire qui les fondait ont disparu et semblent par leur texture étrangers au monde des Etats de droit, en revanche ils sont beaucoup plus proches de nous que les sociétés « exotiques » par tout un ensemble de traits partagés (Etat moderne, langue, techniques, division du travail, structures familiales et économiques, infrastructures publiques, architecture et objets, sans parler des nombreuses références culturelles...). Au regard des sciences sociales, les camps ne revêtent pas l'aspect d'une altérité absolue. Le pilonnage autour

de l'indicible contribue, par un effet d'écran porté par les victimes et leurs descendants, à faire croire que la science aurait affaire à un événement non humain.

- 14 Ensuite, la sociologie des camps peut aussi écarter l'obstacle du non-vécu, même sans avoir pu participer ethnographiquement au phénomène. Reproche-t-on pourtant aux historiens cette impossibilité pratique systématique qui fonde la différence épistémologique avec la sociologie ? Reproche-t-on à l'histoire médiévale d'exister ? On voit que les vrais problèmes ne se situent pas sur le plan de la preuve. Si, en ce domaine, les sciences sociales ne peuvent mettre en avant une démarche d'observation *in situ*, elles peuvent mobiliser d'autres méthodes ; en particulier l'analyse des sources écrites, les entretiens et les tests psychosociologiques. Elles peuvent aussi – et ce type de source est infiniment plus riche que tout ce que peut espérer collecter un médiéviste – s'appuyer sur les milliers de témoignages des concentrationnaires<sup>10</sup>, les films d'époque, les photographies prises par les bourreaux eux-mêmes ou les survivants, les comptes rendus judiciaires. Malgré tout, cette richesse documentaire est telle qu'elle apporte aux chercheurs un matériau incomparable pour appréhender une réalité en son temps interdite à toute approche analytique. L'attitude de méfiance des « grands témoins » ou des gardes-barrières signe simplement la présence d'une « brûlure de l'histoire » qui induit souvent un effet d'autocensure dans le monde scientifique.

### **Des chercheurs en quête d'un « objet scientifique »**

- 15 Il serait faux de croire que seuls les acteurs sociaux (témoins, acteurs judiciaires et politiques) s'opposeraient à la démarche d'objectivation scientifique. Deux obstacles majeurs attendent le chercheur : les « grands » penseurs et les tabous installés dans son propre univers.
- 16 Dans le domaine de l'« impensable », l'essayisme trouve un terrain idéal pour soulever les « grandes questions humaines », marginalisant dans le champ éditorial la présence des chercheurs.
- 17 La recherche sur les camps de la mort est, plus que toute autre, prisonnière de lectures politico-morales portées par les « grands penseurs », à l'opposé d'une vision nécessairement analytique et dépassionnée (Clendinnen 1999). « L'approche positive », comme dit François Bédarida (1989), suffit à soulever l'indignation du fait de l'absence de condamnation explicite des actions d'extermination. La dénonciation des horreurs et l'appel à la commune humanité traversent toute la recherche du très controversé Daniel Goldhagen (1996 : 27, 30, 222, 224, 228, 357).
- 18 Le travail scientifique se heurte à des remises en cause directes de la part de ces « essayistes ». A travers le projet d'objectivation s'insinuerait une banalisation des actes inhumains par le fait même de l'écriture : « Qu'est-ce que l'inhumain ? Et surtout, qu'entend-on par "humanité" dans l'expression "crime contre l'humanité" ? Ces questions peuvent paraître déplacées, sans doute. Cela peut sembler froid et rationnel de réfléchir sur les crimes contre l'humanité » (Santuret 1996 : 9). L'explicitation rationnelle écrase les différences morales entre les bourreaux et leurs victimes. Une des formes les plus fortes de censure imposée par ces penseurs consiste simplement à affirmer l'inutilité de la recherche. Comme s'il pouvait exister des objets sociaux qui ne s'expliquent pas. Comme pour les objets sacrés, l'approche est interdite. Il n'est pas étonnant que ce soient des non-scientifiques qui proclament cette impossibilité. L'« indicible » ne pourrait s'expliquer. C'est ainsi qu'Elie Wiesel, devant l'ampleur de la destruction des êtres humains, pousse au silence ou à la célébration littéraire des personnes disparues. « Qui n'a pas connu l'événement jamais ne le connaîtra » (cité dans Rinn 1998 : 27). Il ne saurait être question de science, tout simplement parce que les scientifiques ne peuvent entrer sur un terrain sacré. Seuls les témoins ont le « devoir de lutter contre l'oubli ». Il y a chez Wiesel et d'autres, notamment les universitaires qui défendent l'« unicité du génocide juif », un basculement dans la théologie : « On ne peut expliquer Auschwitz parce que l'Holocauste transcende l'histoire » (cité dans Bédarida 1989 : 16 ; Agamben 1999 :

38-40 et 206-207). Ce à quoi le philosophe italien répond : « Pourquoi indicible ? Pourquoi conférer à l'extermination le prestige de la mystique ? Dire qu'Auschwitz est "indicible" ou "incompréhensible", cela revient à l'adorer en silence comme on fait d'un dieu ; cela contribue donc, malgré de bonnes intentions, à sa gloire. Nous, au contraire, nous n'avons pas honte de regarder en face l'inénarrable. » Elie Wiesel, « l'écrivain le plus connu sur l'Holocauste, assume la suprématie naturelle de la métaphysique sur l'histoire » (Clendinnen 1999 : 11). Cette vision, morale ou théologique, qui transforme le fait social en « phénomène ontologique [situé] au-delà de l'entendement », ajoute encore le Prix Nobel, est compréhensible chez des sujets traumatisés, mais demeure impossible à respecter d'un strict point de vue scientifique si ce n'est en tant qu'objet spécifique. Ce truisme indique pourtant que, parfois, le plus élémentaire travail scientifique ne peut s'accomplir. Si le malheur des sciences sociales, comme le rappelaient Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron et Jean-Claude Chamboredon dans leur manuel du sociologue, est d'avoir affaire à un sujet qui pense, cette difficulté est accentuée encore par l'engagement de ces êtres « impliqués » qui ne cessent pourtant de penser et qui prétendent simultanément interdire aux chercheurs de penser.

19 Cet objet n'est pas un objet banal. Ce qui d'ordinaire n'éveille pas trop le doute, si l'on est historien de l'art ou sociologue du droit, devient d'emblée problématique quand on est spécialiste du massacre de peuples : « La sociologie doit se tourner vers des ressources neuves, ses concepts de sujet et de lien social, d'intersubjectivité apparaissent trop abstraits et bien pauvres. La socialité qui s'accomplit dans la rencontre avec de tels témoins est mieux théorisée par une phénoménologie de l'altérité que par le fonctionnalisme ou l'interactionnisme » (Dulong 1998 : 17). Tout pose problème : le choix des objets, l'écriture, les méthodes, parce qu'il s'agit de penser un radicalement autre – tout au moins le croit-on aujourd'hui – et que cet autre est lui-même une énigme pour tout le monde. Il n'est possible de s'appuyer que sur un petit nombre d'implicites, de repères communs dans un cadre social plus ou moins partagé (langue allemande, Etat moderne, division du travail). Tout se passe comme si chaque chercheur engageait davantage un point de vue constructiviste pour une période et un univers pensés comme radicalement autres. Les traces sont d'autant plus difficiles à faire émerger qu'à la question de la preuve cognitive (archives sur la « solution finale » à traduire, absence de récit de la part des exterminés, destruction des sites d'extermination, bourreaux qui se cachent derrière l'« obéissance aux ordres ») s'ajoute celle de l'épreuve cognitive : « Si je m'expose à des représentations d'Auschwitz, je ne connais pas Auschwitz pour autant : j'apprends seulement que je ne veux pas le connaître » (Grierson cité dans Wieviorka & Mouchard 1999 : 208). Devant ce qui apparaît comme un objet repoussoir<sup>11</sup> qu'il ne faut paradoxalement jamais oublier, personne ne sait vraiment ajuster ses outils. D'où les mélanges des genres : débats sans fin sur le statut du ton littéraire dans l'écriture testimoniale (Dresden 1997 ; Parrau 1995), superposition de la science et de la politique, dénonciation des « insanités » (Chaumont cité dans Wieviorka & Mouchard 1999 : 142) des négationnistes ou des SS, morale humaniste à propos des victimes.

20 La place prise par les philosophes et les écrivains n'est donc pas un hasard. On se retrouve placé dans des problématiques parfois très proches de celles du sens commun, d'un sens commun particulier toutefois qui, comme cela est le cas avec les notions de bien et de mal, de responsabilité ou de dignité, a affaire avec la morale et le sacré : « A l'opposé du témoin en justice, instrument idéalement neutre d'un travail d'objectivation, celui qui parle d'Auschwitz comme partie de son propre passé n'est plus tenu à l'impartialité. Il presse ses contemporains de dépasser les débats politiques pour aborder les questions métapolitiques. Toutes proportions gardées, le message d'un tel témoin le rend comparable à un prophète » (Dulong 1998 : 16).

21 Psychologisation, moralisme, philosophie la plus idéaliste du sujet se côtoient dans de nombreuses disciplines universitaires, surtout les plus académiques comme la philosophie et la littérature. Ces disciplines « personnalisantes » maintiennent l'objet en fusion ; un objet qui

finalement reste appréhendé d'une manière perméable aux logiques pratiques de l'agent social investi dans sa plainte, sa dénonciation, sa détestation des bourreaux. Philosophie de l'horreur et indignation sociale des « penseurs » ou des « panseurs » se rejoignent. L'analyse concrète et fine des actes de destruction laisse trop souvent la place à des « réflexions » grandiloquentes sur l'« homme » et des jugements de valeur qui intéressent sans nul doute les citoyens, mais qui n'ont d'autre intérêt scientifique que de servir à la sociologie de l'« opinion publique » sur l'objet. En ce sens, la démarche du spécialiste de littérature Sem Dresden est symptomatique de cette honte ressentie par celui « qui n'a pas connu » les camps et qui ne cesse de se placer en retrait des martyrs qui sont les seuls à détenir une parole de vérité. L'écriture analytique est, surtout en France, essentiellement littéraire (Mesnard 2000 ; Haft 1973).

- 22 Si l'essayisme, celui des survivants devenus de grands écrivains ou celui des professeurs de littérature si présents en France dans ce domaine, occupe une telle place dans la pensée des génocides, c'est sans doute aussi à cause de la démission des chercheurs eux-mêmes. Certes, de nombreux historiens se penchent sur ce thème, mais dans les autres disciplines cette problématique est tout simplement inexistante. Pour donner à voir quelques barrages mentaux propres à l'univers universitaire, il est peut-être instructif de livrer, autant que faire se peut, un morceau d'autoanalyse de notre propre monde scientifique.
- 23 A la suite d'un voyage pédagogique à Birkenau avec des déportés juifs, des enseignants d'histoire et des élèves de collèges et de lycées, j'ai rédigé un petit document présentant le parcours effectué avec le guide, restituant des entretiens avec des élèves effectués hors du camp, analysant le musée du Génocide situé à Auschwitz 1 et notamment le rôle de la photographie dans la constitution de la preuve. Une chercheuse éminente en ce domaine qualifia ce document d'« horreur absolue ». Pour quelles raisons ? Passons sur les querelles mettant en cause le narcissisme du chercheur non cité. La spécialiste émet des « réserves » sur le document en affirmant tout d'abord ceci : que les jeunes aient pleuré dans le camp était totalement faux puisqu'elle-même avait accompagné une vingtaine de pèlerinages. Et elle avait surtout observé des élèves riant ou parlant de football dans l'avion les ramenant en France. En l'occurrence, elle niait que la « cérémonie » organisée par une déportée devant la mare où les cendres de ses parents avaient été jetées ait suscité une émotion collective particulièrement pénible. Pourquoi s'opposer ainsi à une observation élémentaire qui dépassait le cas des élèves puisque les adultes eux-mêmes étaient commotionnés ? Parce qu'il est obscène de mêler l'affectif au travail de mémoire ? Si les déplacements sur site produisent de tels effets, faut-il alors les supprimer pour demeurer dans le seul domaine de l'intellect à distance ? Dans ces contextes, vaut-il mieux demeurer impassible et peut-on le demeurer ? Existe-t-il des catégories de personnes qui n'ont pas le droit de manifester leur commune humanité à l'égard de « catégories » de populations maltraitées ? Par ailleurs, l'analyse des photographies a permis de se rendre compte qu'elles supposaient un haut degré de connaissances implicites pour qu'elles puissent servir d'outil pour penser le génocide des Juifs et des Tsiganes. En effet, en l'absence de photographies serrées ou de films montrant le parcours jusqu'à la chambre à gaz puis l'extermination, les traces restantes doivent être reliées et recoupées par d'autres informations.
- 24 Le document mettait en garde les élèves contre la croyance immédiate envers ces photos, « connaissances de croyances » opposées à la « connaissance critique » : « Il n'y a pas de preuve écrite claire de l'extermination. Il y a des textes de consistance variable sur la "solution finale" et même si des témoins oculaires de la mise à mort dans les chambres à gaz existent, n'importe qui peut remettre en cause un témoignage. Et même si le complexe chambre à gaz existe, encore faut-il prouver, dira le négationniste, qu'il servait à tuer des gens ou à en tuer autant. Seul un professionnel est capable de s'appuyer sur un ensemble complexe de traces – complexité qui explique en particulier l'opposition toujours forte entre les témoins et les historiens – pour ajuster une connaissance qui doit éliminer autant

que possible la “connaissance de croyance” au profit d’une “connaissance d’articulation des preuves existantes”. Toute la difficulté de la transmission d’une mémoire aux futures générations réside dans ce décalage entre la connaissance de croyance dérivée de preuves parcellaires et la connaissance d’articulation des traces issue d’un travail approfondi de mise en liaison des documents existants. Si l’on prend le cas de la photo du médecin SS Thylo effectuant une sélection, on peut diagnostiquer une sélection en “croyant” que le groupe qui part est un groupe déjà sélectionné. Mais un négationniste pourra affirmer qu’il n’y a aucun lien entre le groupe à l’arrière-plan et la relation duelle entre la personne âgée sélectionnée et Thylo lui prescrivant d’aller vers la droite rejoindre le groupe des condamnés. Une lecture “minimaliste” ne montre qu’un bras droit levé et, après tout, le vieil homme n’est pas mort. Le groupe à l’arrière-plan peut être un groupe se dirigeant là où on veut. Un jeune de bonne volonté peut se contenter d’une connaissance de croyance, soit parce qu’il ignore les potentialités négationnistes inscrites dans les lectures le plus “minimalistes” possible, soit parce qu’il se contente de quelques preuves parcellaires et accepte une généralisation. Le groupe en marche sera un groupe de condamnés partant vers les chambres à gaz parce que le premier plan est une sélection. Et la relation duelle entre le vieil homme et le SS est une sélection parce que ce geste se situe dans un camp de la mort, que de nombreux récits parlent de ces files de sélection. En l’absence de films retraçant le processus et de documents décrivant l’extermination, même une femme nue courant dans le petit bois ne prouve rien, pour un jeune sans culture du génocide, sauf si le lien avec l’ensemble de la politique nazie est fourni par une connaissance de croyance de sa part. Il croit celui qui parle et qui lui dit qu’il s’agit bien d’un processus d’extermination. Pour qu’il ne soit plus obligé de croire “sur parole” des traces éparses, il est nécessaire de fournir un encadrement solide qui dépasse le simple enregistrement d’un témoignage ou d’un guide. Aller au-delà de la consommation de discours de professionnels, c’est inciter chaque dépositaire de la mémoire à entamer un vrai travail d’apprentissage du génocide. Il ne suffit pas de croire un témoin, de croire un guide, d’écouter un chercheur. Il faut entamer une démarche personnelle critique, que les Mémoires rédigés dans le cadre du Concours de la Résistance et de la déportation rendent possible. Il faut acquérir une vision d’ensemble des camps d’internement, des politiques de ségrégation juridique et pratiques (ghetto, pogroms), des déportations, de l’infrastructure de la destruction, des conditions de vie dans les camps de concentration. Parce qu’il n’y a pas en ce domaine de science expérimentale, d’observation directe, d’entretiens au moment des faits, seule une connaissance approfondie et critique des traces, dans le but de les lier toujours mieux, permettra de faire reculer les connaissances superficielles qui font toujours une place trop importante aux connaissances de croyances<sup>12</sup>. »

25 Est-ce cela l’« horreur absolue » ? Ne faut-il pas questionner, non pas la plausibilité, mais le degré de pertinence de chaque photo ? Parce que l’arrière-plan où officiait le médecin SS Thylo existe toujours aujourd’hui, parce que Thylo est identifié et que l’on sait qu’il effectuait des sélections, parce que le groupe prend effectivement la direction du crématoire et non de la sortie (il serait alors un *Kommando* de travail), et parce qu’il existe tout un ensemble d’autres dérivations logiques à extraire d’une image, en l’imbriquant avec des récits et d’autres photos, il devient possible de dégager, pour chaque trace parcellaire, un univers de faits empiriques. L’image n’est pas seulement une image, elle porte une culture construite de la preuve. Critiquer telle ou telle photo pour mieux en éprouver non pas sa véracité, mais *l’étendue* de sa véracité et les indispensables connexions avec d’autres matériaux, pourrait être compris comme une négation de la valeur immédiatement probante de la photo. Cela est non seulement ridicule mais dangereux sur le plan tant de la science que de la mémoire collective. Le chercheur est, dans ces conditions, tout de suite mis sous pression puisqu’il lui est très difficile de déconstruire heuristiquement l’objet. Son point de vue vient se placer automatiquement sur une arène, celle des autres points de vue : ceux des victimes, ceux de leurs organisations,

ceux des instances publiques parties prenantes, ceux des scientifiques qui n'ont pas réglé des questions personnelles, morales ou politiques avec l'objet. Le débat récent sur les avoirs des Juifs déposés dans les banques suisses illustre cette emprise de l'« opinion publique mondiale » où experts, historiens et essayistes participent à la production de la « vérité ». Les chercheurs sont souvent intimement associés à des militants et à des hommes politiques progressistes lorsqu'ils réfléchissent sur les génocides. Le terme génocide a été forgé par le juriste Raphaël Lemkin. Il est ainsi, à l'origine, une notion juridique, consacrée par la résolution du 9 décembre 1948 qui fonde la Convention des Nations unies sur le génocide. Cette grande figure de la lutte contre le racisme est fréquemment citée par des chercheurs. Ainsi, c'est le signifiant de l'objet lui-même qui provient de la lutte politique contre le racisme.

26 Il n'existe pas de sociologie des génocides en France, avec ses terrains et ses méthodologies d'enquête. Est-ce un effet du réel ? Est-il aujourd'hui trop « risqué », ou « prématuré », comme des collègues me le disent « par la bande », de prendre pour domaine de recherche un des pires traumatismes de l'histoire ? Il ne le semble pourtant pas, au regard du nombre extraordinaire d'études consacrées aux génocides, aux camps, dont il devient presque impossible de dresser un état bibliographique. Pourtant, reconnaît lucidement un des spécialistes des génocides, fondateur avec Elie Wiesel de l'Institut sur l'Holocauste et les génocides de Jérusalem, « l'on trouvera difficilement un champ de recherche qui suscite plus de controverses et de débats passionnés parmi les chercheurs. Ce phénomène m'a intrigué pendant de longues années ; j'aurais tendance à penser que ce qui se passe entre nous renvoie en fait aux dynamiques fondamentales qui sont à l'œuvre dans le processus qui déclenche un génocide ! La façon dont nous nous positionnons par rapport à la mort d'autres êtres humains reflète pour beaucoup les passions qui régissent la façon dont nous nous situons par rapport à notre ethnie, religion, nationalité, "race" ou identité politique. La passion avec laquelle nous revendiquons notre identité, que nous opposons à celle des autres, est au cœur même du processus, si central du génocide, qui rend possible la déshumanisation et la diabolisation d'autrui. Il me faut reconnaître que, en ce qui concerne les études sur le génocide, on voit des chercheurs manquer de respect envers leurs collègues, les insulter, s'irriter, s'emporter » (Charny 2001). Dans le champ des sciences sociales, il n'existe pas à ma connaissance d'analyse sociologique des types de luttes entre Juifs dans les ghettos alors que c'est un des thèmes principaux des récits des victimes, ceux des bundistes (organisation marxiste juive) comme ceux des responsables religieux. Dans mon laboratoire, une éminente spécialiste déjà évoquée, une des rares historiennes françaises ayant consacré sa vie à l'étude du génocide juif, animait un séminaire sur cette « question » (le mot même semble déplacé). Lorsque j'ai proposé cet « objet » de recherches, l'ensemble de l'assistance, essentiellement ses étudiants, marqua son indignation et son refus d'engager toute discussion sur ce thème. J'eus beau leur rappeler que de nombreux témoignages allaient dans ce sens, leur donner des noms (Seidman 1998 ; Turkov 1995 ; Siérakoviak 1997), il leur était impensable d'imaginer que la « population juive » puisse, de « victime », devenir un « objet de sociologie » comme n'importe quel groupe social. Evoquer les modes de survie dans les ghettos en mettant en avant les tactiques différenciées de préservation de soi – dont une des manifestations les plus insupportables à nos yeux est le vol des soupes des enfants par les parents – revenait en fait, selon elle et le groupe présent, à accuser les Juifs d'avoir facilité le génocide perpétré par les nazis. Au mieux, mes sources étaient non représentatives. Au pire, j'étais – ce qui sera dit – « un révisionniste ». C'est non sans une certaine inquiétude que je livre ce bref aperçu de la véhémence des gardes-barrières qui gouvernent l'accès à ce domaine de recherches.

27 La mise en lumière des rôles en zone grise des *Judenrats* a soulevé un vent de contestations sociales quand, après le procès Eichmann, Hannah Arendt s'est risquée à une analyse des pratiques de cette organisation imposée par les nazis. Les travaux sur la police juive sont inexistantes et les témoignages sont rarissimes (Perechodnik 1995). L'analyse des relations

entre le prolétariat, la petite-bourgeoisie et la bourgeoisie juifs dans les ghettos n'est pas faite à ce jour (Vidal-Naquet 1991 : 214)<sup>13</sup>. Retraçant l'histoire des héros de l'insurrection du ghetto de Varsovie, Pierre Vidal-Naquet montre que même l'espoir de mourir les armes à la main est inégalement distribué parmi la population : « Ceux dont on parle sont des privilégiés et cela est vrai, au sens le plus matériel du terme, des hommes de l'insurrection du ghetto de Varsovie. Ceux qui étaient demeurés vivants jusqu'alors étaient pour une large part des privilégiés, riches, ayant pu se faire bâtir un bunker, attributaires des "tickets de vie" – provisoires – que distribuaient les nazis par l'intermédiaire du Conseil juif à ceux, ouvriers notamment ou policiers, dont ils estimaient que la survie pouvait être momentanément utile. Il fallait aussi être un privilégié pour être armé et se battre, avec ou sans pull-over rouge, et cela, Marek Edelman nous le fait sentir profondément... Tout cela qui s'est transmis jusqu'à nous, "fenêtres d'or au sein de la nuit noire", selon la belle image d'Adolf Rudnicki. » Le film *Le Pianiste* de Roman Polanski s'appuie sur le récit d'un bourgeois juif qui a refusé à plusieurs reprises une affectation dans la police juive que ses relations l'incitaient à rejoindre. Cette police accueillait en fait majoritairement les notables de Varsovie. Etudier les ghettos au moment de l'extermination est d'une importance cruciale pour comprendre le fonctionnement des groupes (famille, organisations). Quand l'enjeu est la vie, tout semble devenir explicite, chacun « se révèle » et se montre à défaut de se dire : solidarité *versus* individualisme, résistance *versus* soumission voire collaboration, dépérissement *versus* effort moral. Fait social total, le ghetto est une sorte de microcosme dramatisé de toutes les logiques sociales ordinaires, depuis la vie de famille jusqu'aux relations de travail, en passant par les loisirs, le militantisme, la religion, le pouvoir. Il y a certes un moment où la vie extrême déforme l'humain et brise la comparabilité : la faim pousse tel père à voler les rations de ses enfants, les passants marchent sans s'arrêter devant des enfants en train de mourir dans la rue, des hommes civilisés doivent sélectionner d'autres hommes pour l'abattoir... C'est justement la question des frontières entre le « passage à la limite » dans un monde qui resterait « humain » et l'autre monde totalitaire qui devrait être pensée. Question classique qui saisit l'opposition entre la tenue sociale en régime de civilisation et l'étrangeté de la barbarie ; altérité que les ghettos et les camps, parce qu'ils ont été abondamment décrits par les victimes, et des victimes parfois scientifiques, peuvent nous aider à dépasser en partie. Certains scientifiques refusent ainsi de poser le regard sur ce qui leur apparaît être « un faux coupable » alors qu'il s'agit simplement de tester toute piste pertinente. En mettant en lumière des faits qui ne sont que la conséquence des pratiques d'avilissement imposées par les SS à la population des ghettos et des camps de concentration, l'investigation centrée sur les clivages internes à la « communauté juive » est lue comme une tentative de prouver la « passivité des Juifs » voire, pire, leur collaboration passive ou active au judéocide. Or, le monde des ghettos comme le monde des camps sont des mondes sociaux comme les autres, même s'ils sont des configurations sociales que notre éthique ou notre science nous inclinent à qualifier de monde de violences extrêmes. Et ce qu'ils révèlent est une composante de l'action humaine : les mécanismes de la solidarité, le maintien des liens sociaux s'y donnent à voir autant que les conduites de désespoir et les tactiques de survie tant « morales » qu'« immorales ». Il est scientifiquement intéressant de porter le regard sur des pratiques où tout est affaire de vie et de mort, de survie et de déshumanisation. L'anthropologie y gagne un laboratoire pour interroger l'humain et l'inhumain, le social et l'instinct de conservation, ainsi que tout ce spectre de la « zone grise » dont Primo Levi<sup>14</sup> a remarquablement inauguré l'inventaire malgré la tonalité morale contenue dans ce concept : ce qui prouve que parfois des survivants peuvent aussi apporter une contribution scientifique de premier plan sur cette question.

28 Au bout du compte, quand le scientifique ne suit pas uniquement la piste des bourreaux dans le sens « moral » attendu, quand il ne focalise pas les réflexions sur un processus pensé comme externe au monde juif, il jette le soupçon sur son travail scientifique auprès de collègues par

trop enfermés dans des grilles proches de celles du monde de la déportation. Ce type de regard est aussi explicable scientifiquement mais il pèse sans nul doute sur le « sens de la mesure » des chercheurs qui redoutent d'être poursuivis ou jugés comme « révisionnistes », discrédités par leurs collègues ou renvoyés de leur institution. Il interdit de s'aventurer sur un terrain où l'anathème est un risque pour un auteur, l'extrême prudence un comportement impératif sans cesse réitéré par l'entourage bienveillant du chercheur impliqué. Les chercheurs ont ainsi à gérer leur discours scientifique en tenant compte de sa réception politique dans son propre univers scientifique *et* institutionnel.

29 Ce qui rebute aussi les chercheurs, *tous* les chercheurs cette fois-ci, renvoie fondamentalement au décalage entre leurs dispositions civilisées et la matérialité de l'objet. Autant l'analyse institutionnelle du génocide – propre au débat intentionnalisme *versus* fonctionnalisme – met à distance les horreurs concrètes, autant l'étude de l'expérience concentrationnaire livre la « banalité du mal » en acte, ce qui ne la rend plus du tout banale. Disséquer sociologiquement un acte de dissection humaine, restituer les phases d'un acte de torture, décrire finement une séance de boucherie, plonge le sens commun « pacifié » et les intellectuels eux-mêmes dans un monde insoutenable. Dès lors, certains professionnels de la souffrance croient que l'analyse de ces situations mortifères ne saurait être menée par un individu normal. S'il parvenait à étudier froidement ce qui doit révolter toute personne « normalement » constituée, il serait soupçonné. J.-M. Hirt cite un psychanalyste américain qui disait à la Libération : « Les formes de cruauté développées sembleraient souvent dépasser ce qu'on pensait être les limites humaines... On peut même se demander si quiconque, à part les victimes, est capable d'imaginer vraiment ces choses excepté ceux qui tirent directement un plaisir sadique à les évoquer » (Hirt 1999). Quand le chercheur étudie une des dimensions du monde ordinaire, comme l'école ou le sport, il s'expose à la fermeture bien comprise des maîtres des lieux qui s'opposent aux opérations de dévoilement. Mais la discussion peut s'établir avec de multiples acteurs sociaux et l'observation est presque toujours possible. En revanche, le monde nazi est révolu et le chercheur va ramener de force, en quelque sorte, des pratiques « révolues » pour les agents du monde occidental/démocratique.

30 Du coup, prisonniers eux aussi d'un processus de civilisation qui les éloigne des mondes de violences extrêmes, les chercheurs n'abordent pas, sauf exception (Sofsky 1995 ; Goldhagen 1995) à l'heure actuelle, à partir de descriptions longues et minutieuses, de comparaisons froides, les différentes manières de détruire un corps et, plus encore, de détruire un être humain. La violence faite au corps révolte la conscience occidentale baignée dans l'autocontrainte. Et il faut une longue habitude de l'horreur, comme c'est le cas pour certains spécialistes de la santé ou même certains pompiers, pour se désensibiliser. Pour autant, la « conscience civilisationnelle » ne peut pas ne pas vivre ces recherches sans une forte tension émotionnelle. Une vigilance « analytique » constitue sans doute un garde-fou précieux. C'est ce qui manque le plus aux chercheurs, qui ne peuvent compter sur un quelconque appui dans leur organisation.

31 Au bout du compte, certains pensent que l'étude des faits d'horreur n'est guère heuristique en elle-même. C'est ce que dit Annette Wieviorka en affirmant que les récits deviennent « vite indigestes » (Wieviorka 1992 : 181) et que les plus intéressants sont ceux qui ne relèvent pas seulement du témoignage brut ou brutal mais accèdent à une « analyse philosophico-politique ». Il semble, au contraire, que tout témoignage ait sa valeur. Et que, parmi la gamme des témoignages, ceux qui sont les plus descriptifs apportent une matérialité fondamentale à l'analyse d'un phénomène qui prend sa source dans la violence extrême. Par un paradoxe étonnant, ceux qui disent que l'accès à la vérité des camps est bloqué ne se rendent pas compte qu'il n'existe dans aucun autre domaine une telle prolixité autobiographique et que ces regards livrent des descriptions très fines des bourreaux et des tactiques de survie. Des dizaines de milliers de témoignages existent de par le monde (Wieviorka 1998). A défaut d'entretiens situés au moment où existe la structure<sup>15</sup> et de documents émanant des bourreaux,

seuls les récits des déportés, et, parmi ceux-ci, effectivement les plus pointillistes, apportent une recension quasi ethnographique (facilitée par la perception de l'existence d'un monde totalement nouveau) incontournable pour qui veut comprendre l'espace des pratiques et des attitudes des bourreaux et des victimes. Et ces récits, ces témoignages, sont incontournables parce qu'ils nous parlent d'une réalité qui n'existe plus et qui, pire encore, avait pour finalité d'être niée et dissimulée par les exécuteurs. Plus les témoignages sont nombreux et plus ils permettent de compenser les déformations liées aux ressentis consubstantiels à ce type de récit et aux effets du temps.

---

### **Bibliographie**

- Agamben G.**, 1999. *Ce qui reste d'Auschwitz*, Paris, Rivages.
- Audouin-Rousseau S., Becker A., Ingrao C. & H. Rouso**, 2002. *La violence de guerre. 1914-1945*, Paris, Editions complexe/IHTP/CNRS.
- Bartov O.**, 1999. *L'armée d'Hitler. La Wehrmacht, les nazis et la guerre*, Paris, Hachette.
- Baudry P.**, 1999. *La place des morts*, Paris, Armand Colin.
- Bauman Z.**, 1989. *Modernity and the Holocaust*, Cambridge, Polity Press.
- Bédarida F.** (ss la dir. de), 1989. *La politique nazie d'extermination*, Paris, Albin Michel. 1992. *Le nazisme et le génocide*, Paris, Presses Pocket.
- Bensoussan G.**, 1998. *Auschwitz en héritage*, Paris, Editions Mille et Une Nuit.
- Birebaum H.**, 1994. *Hope is the Last to Die*, Cracovie, State Museum in Oswiecim.
- Bourke J.**, 1999. « An intimate history of killing. Face-to-face killing », in *Twentieth Century Warfare*, New York, Basic Book.
- Brauman R. & E. Sivan**, 1999. *Eloge de la désobéissance. A propos d'« un spécialiste », Adolf Eichmann*, Paris, Le Pommier.
- Bruneteaux P.**, 1998. « Les entretiens informels ou les conversations orientées » (avec C. Lanzarini), *Sociétés contemporaines*, n° 30, pp. 157-179.
- Caillé A.**, 1995. « Sacrifice, don et utilitarisme. Notes sur la théorie du sacrifice », in « A quoi bon se sacrifier. Sacrifice, don et intérêt », *La revue du MAUSS*, n° 5.
- Cardini F.**, 1992. *La culture de guerre*, Paris, Gallimard.
- Charny I.W.** (ss la dir. de), 2001. *Le livre noir de l'humanité*, Toulouse, Privat.
- Chaumont J.-P.**, 1996. *La concurrence des victimes*, Paris, La Découverte.
- Clendinnen I.**, 1999. *Reading the Holocaust*, Londres, Cambridge University Press.
- Cling M. & Y. Thanassekos** (ss la dir. de), 1994. *Ces visages qui nous parlent. Rencontre audiovisuelle internationale sur le témoignage des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis*, Fondation Auschwitz et la Fondation pour la mémoire de la déportation.
- Dresden S.**, 1997. *Extermination et littérature*, Paris, Nathan, Essais et recherches.
- Dulong R.**, 1998. *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Editions de l'EHESS.
- Fein H.**, 1993. *Genocide, a Sociological Perspective*, Sage Publications.
- Fussel P.**, 1992. *A la guerre. Psychologie et comportement pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Le Seuil.
- Goldhagen D.J.**, 1996. *Les bourreaux volontaires de Hitler*, Paris, Le Seuil.
- Guterman S.**, 1991. *Le livre retrouvé*, Paris, Plon.
- Haft C.**, 1973. *The Theme of Nazi Concentration Camps in French Literature*, New Babylon, Studies in the behavioral sciences, n° 12, Mouton.
- Hanus M.**, 2000. *La mort aujourd'hui*, Paris, Edition Frison-Roche.

- Hilberg R.**, 1988. *La destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Fayard.
- Hirt J.-M.**, 1999. « Le massacre des innocents », in « L'idée de meurtre », *L'inactuel*, n° 2, p. 204.
- IHTP, 1993. *Ecrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida*, Paris, CNRS Editions.
- Lucas J.**, 1979. *War on the Eastern Front, 1941-1945. The German Soldier in Russia*, Londres, Janes's Publishing.
- Mesnard P.**, 2000. *Consciences de la Shoah. Critique des discours et des représentations*, Paris, Kimé.
- Mosse G.**, 1999. *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette.
- Mouralis G.**, 2003. « Le procès Papon. Justice et temporalité », *Terrain*, n° 38, pp. 55-68.
1986. « Les non-lieux de la mémoire », *Nouvelle revue de psychanalyse*, n° 33.
- Parrau A.**, 1995. *Ecrire les camps*, Paris, Belin.
- Perechodnik C.**, 1995. *Suis-je un meurtrier ?*, Paris, Liana Lévi.
- Peschanski D.**, 1994. *Les Tsiganes en France, 1939-1946*, Paris, CNRS Editions.
- Pinçon Charlot M.**, 1999. *Voyage en grande bourgeoisie*, Paris, Payot.
- Pollack M.**, 1990. *L'expérience concentrationnaire*, Paris, Métailié.
- Rinn M.**, 1998. *Les récits du génocide. Sémiotique de l'indicible*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- Rummel R.J.**, 1999. *Statistics of Democide. Genocide and Mass Murder since 1900*, Nouveau-Brunswick, Transaction Publishers.
- Santuret J.**, 1996. *Le refus du sens, humanité et crime contre l'humanité*, Ellipses.
- Siérakoviak D.**, 1997. *Journal du ghetto de Lodz, 1939-1943*, Paris, Editions du Rocher.
- Seidman H.**, 1998. *Du fond des ténèbres. Journal du ghetto de Varsovie*, Paris, Plon.
- Sofsky W.**, 1995. *L'organisation de la terreur*, Paris, Calmann-Lévy.
- Trigano S.**, 2001. *Qu'est-ce que la religion ?*, Paris, Flammarion.
- Turkov I.**, 1995. *C'était ainsi, 1939-1943, la vie dans le ghetto de Varsovie*, Paris, Austral.
- Vidal-Naquet P.**, 1987. *Les assassins de la mémoire*, Paris, La Découverte.
1991. « Le héros, l'historien et le choix », in *Les Juifs, la mémoire et le présent*, Paris, La Découverte.
- Wellers G.**, 1987. « Le procès de Beate Klarsfeld » in *Mémoires du Génocide*, Centre de documentation juive contemporaine, pp. 455-473.
- Wieviorka A.**, 1992. *Déportation et génocide*, Paris, Pluriel.
1998. *L'ère des témoins*, Paris, Plon.
- Wieviorka A. & C. Mouchard** (ss la dir. de), 1999. *La Shoah. Témoignages, savoirs, œuvres*, Vincennes, Presses universitaires de Vincennes.

---

## Notes

1 A. Caillé note que « les sociologues contemporains [se situent] à l'opposé de la sociologie de Durkheim comme celle de Max Weber [qui] était avant tout sociologie des religions » (Caillé 1995 : 249 ; Trigano 2001).

2 Entretien avec Denis, militant communiste résidant à Juan-les-Pins, juin 1999.

3 C'est un professeur de science politique qui, travaillant sur des archives à Bordeaux, a été à l'origine des poursuites contre M. Papon.

4 Lors des procès Barbie ou Papon, des historiens sont venus apporter leur concours pour resituer historiquement les faits (Mouralis2003).

5 « Commandos spéciaux » qui, sur les arrières de la Wehrmacht, exterminaient les populations juives, soit environ 4 000 hommes.

6 De Gaulle a dit : « Notre pays n'a pas besoin de vérité » (Brauman & Sivan 1999 : 53).

7 Commentaire d'un spectateur impliqué (*Nouvelle Revue de psychanalyse* 1986 : 12).

8 De nombreux libraires, juifs et non juifs, m'ont évoqué leur dégoût de « vendre du Bernadac », auteur à succès et à sensation sur le génocide.

9 Une psychanalyste pense que chacun est pris au risque de « s'ébattre au moment même où il pense en débattre » (A.L. Stern, « Sois déportée... et témoigne ! » citée dans Wiewiorka & Mouchard 1999 : 21).

10 Il y a au moins 25 000 témoignages recensés au mémorial Yad Vashen de Jérusalem (Brauman & Sivan 1999 : 58-59).

11 Le débat classique entre les intentionnalistes et les fonctionnalistes a la même vertu indirecte : s'éloigner de l'analyse des faits de destruction eux-mêmes en privilégiant le processus généalogique de la solution finale.

12 Document CNRS/ FNDIRP, sections Grasse et Nice, 2000.

13 Pour une vision très critique du *Judenrat* en termes de classe sociale, voir Birembaum (1994 : 13 et 21) et Guterman (1991 : 125 et 138).

14 Pour une analyse « judiciaire » de l'œuvre d'un Primo Levi préoccupé à hiérarchiser les survivants selon leur degré de « corruption » (à tous les sens du terme) au monde nazi « à des fins d'authentification morale », voir Dulong (1998 : 93-114).

15 Il est possible, encore à l'heure actuelle, d'imaginer un travail d'entrisme dans un groupe informel ou une amicale d'anciens nazis. Et de recueillir, par ce biais, des héroïisations partagées autour de « bonnes chopes de bière ».

### ***Pour citer cet article***

Référence électronique

Patrick Bruneteaux, « Obstacle aux recherches sur les camps de la mort. Une pensée scientifique prise entre l'insignifiance et l'offense », *Terrain* [En ligne], 42 | 2004, mis en ligne le 09 septembre 2008.

URL : <http://terrain.revues.org/index1776.html>

**Bruneteaux P.**, 2004, « Obstacle aux recherches sur les camps de la mort. Une pensée scientifique prise entre l'insignifiance et l'offense », *Terrain*, n° 42, pp. 129-148.

### ***À propos de l'auteur***

**Patrick Bruneteaux**

CNRS, Centre de recherches politiques de la Sorbonne, Paris - [pbx@univ-paris1.fr](mailto:pbx@univ-paris1.fr)

### ***Droits d'auteur***

Propriété intellectuelle

### ***Résumé / Abstract***

Les violences perpétrées dans les camps de la mort nazis peuvent-elles être pensées par des scientifiques ? Si la question des génocides et des camps est abondamment traitée dans des ouvrages philosophiques ou littéraires, si l'histoire du processus politico-administratif de l'extermination des Juifs est à ce jour réalisée, en revanche, l'approche ethnographique des bourreaux piétine pour plusieurs raisons : la forte présence des acteurs qui font primer la protection juridique des événements, le devoir de mémoire, la pudeur autour de la restitution des faits ; des essayistes qui écrivent beaucoup pour dire que seuls les témoins peuvent témoigner ; les chercheurs eux-mêmes qui ont du mal à mettre des mots sur les maux les plus atroces. Décrire les comportements des bourreaux permet pourtant de mieux comprendre l'« homme » à partir de la déshumanisation.

**Mots clés :** violences concentrationnaires, victimes, témoignages, nazisme, méthodologie, amicales

**Obstacles in the way of research on death camps: Science caught between being insignificant or becoming an insult**

How can social scientists study the violence committed in Nazi death camps? Even though works of literature and philosophy have dwelled on the genocide and the concentration camps, and even though the history of the political, administrative process of exterminating the Jews has been written, ethnology has stalled at tackling this subject for several reasons: the strong presence of parties who advocate legal protection over the events, the “duty of memory”, essayists who write and write that only witnesses can bear testimony, modesty about describing the horrid facts, researchers who have difficulty putting atrocities into words.... Describing the behavior of executioners can help us understand “mankind” in terms of dehumanization.

**Keywords :** violence in concentration camps, social sciences, methodology, victims, testimony, nazism

**Index thématique :** terrain (notion de), réclusion

**Licence portant sur le document :** Propriété intellectuelle